

de cette décision figure aux pages 6 à 8 du document de l'Office national de l'énergie donnant les raisons de sa décision. L'Office déclare qu'ayant analysé les réserves connues de gaz naturel, il en a conclu que nous n'avions pas assez de réserves certaines pour nous permettre d'exporter, et de satisfaire en même temps les besoins du Canada, aux fins domestiques et industrielles, dans l'avenir prévisible.

Voyons en quoi vont consister les besoins du Canada. On estime qu'en 1971, il nous faudra 1,049 millions de pieds cubes de gaz naturel. En 1972, il nous en faudra environ 200 millions de plus, soit 1,278 millions. En 1973, il nous en faudra 1,416 millions, en 1974, 1,522 millions, et en 1975, selon les évaluations faites par l'Office national de l'énergie, 1,632 millions. Tous ces chiffres, et je mentionne ceci pour faciliter la tâche de ceux qui travaillent au hasard, figurent à la page 4:12 de la publication dans laquelle l'Office national de l'énergie expose les raisons qui ont motivé sa décision.

• (9.20 p.m.)

M. Orange: Dans vingt-cinq ans.

M. Woolliams: Je parle de la publication où j'ai puisé ces chiffres. Le député des Territoires du Nord-Ouest a visé juste sur le point que je veux faire valoir dans un instant. Pour arriver à conclure quels pourraient être nos besoins dans un avenir prévisible, l'Office national de l'énergie a trouvé une formule qui consiste à établir les besoins de la quatrième année et de les multiplier par 25. Donc la quatrième année à partir de 1971 serait 1973 ou 1974, si les estimations ont été faites à partir de 1970 ou de 1971, puis on multiplie par 25. L'Office ajoute que nous avons à l'heure actuelle des réserves établies pour 25 ans.

Si on multiplie le chiffre de la quatrième année, soit un billion 500 millions de pieds cubes à peu près, par 25—c'est la formule qu'on utilise—on dit qu'en tenant compte de nos réserves actuelles, celles qui sont établies, les réserves seront de 60 billions de pieds cubes. Donc, lorsqu'on dit qu'il nous manque environ le cinquième de quelques millions de pieds cubes en extrapolant de 25 ans, je dis qu'on s'est trompé. C'est là mon opinion et je l'exposerai demain au comité.

Je veux poser certaines questions à l'Office national de l'énergie. A mon avis, ses membres ont omis de tenir compte de ce qui se passera au cours des 25 prochaines années d'exploration; ils n'ont pas tenu compte de l'exploration dans l'Arctique. Ils se sont bornés à déclarer que nous avons 60 billions de pieds cubes de gaz. Nous aurons besoin de tout cela au cours des 25 ans, et il n'est pas question d'autres explorations. Nous n'accorderons pas ces permis. Quelle en est la raison, monsieur le président? Je ne peux pas deviner la pensée des membres de l'Office national de l'énergie et je n'essaie pas de le faire.

Le deuxième point dont je veux traiter, le plus important, a rapport aux études que les firmes canadiennes de comptables agréés ont faites sur la réforme du régime fiscal canadien. J'en ai lu plusieurs. Comme les journaux financiers du Canada, elles arrivent toutes à la même conclusion: la structure fiscale actuelle est de nature à décourager l'exploration. Devant cette conclusion des comptables agréés et de la presse financière, je me suis posé la question suivante: leurs déductions sont-elles justes? Elles doivent l'être, monsieur le président, car pour la première fois en Alberta, les deux tiers des sociétés d'exploration sont inactives tandis que les travailleurs sont en chômage et que les revenus cessent de s'accumu-

ler aux ministères provinciaux et au ministère fédéral du Revenu.

Il doit y avoir une raison, quand nous avons des réserves confirmées de 60 billions de pieds cubes de gaz naturel et que l'Office national de l'énergie ne prédit aucune exploration future. Je soutiens donc que ce projet de loi fiscal étouffera l'aménagement et l'exploration des ressources énergétiques du Canada. Si, par contre, le gouvernement avait présenté une structure fiscale visant à doter le pays d'un climat fiscal d'encouragement à l'aménagement et à l'exploration, non seulement en Alberta mais dans l'Arctique et partout ailleurs où cela peut se faire, l'Office national de l'énergie aurait alors pu prévoir une expansion des réserves, et nous pourrions maintenant exporter du gaz naturel aux États-Unis.

L'argument que je veux faire valoir est le suivant. Depuis que le gouvernement du très honorable représentant de Prince-Albert a établi l'office et la commission et depuis l'époque où, après six mois de travail et de calculs, ces organismes ont conclu que nous disposons de 23 billions de pieds cubes de gaz, en dix ans—et je veux que la Chambre porte attention à ce que je dis, monsieur le président—en dix ans nous avons exploré l'Ouest du Canada et produit 40 billions de pieds cubes de gaz, soit deux fois plus que ce que nous pensions avoir durant les années soixante. Voilà pourquoi je dis que lorsque les gens parlent de Leduc, ils ont 20 ans de retard car Leduc a été découvert au début des années quarante.

Si nous avons une structure fiscale convenable, les Canadiens, hommes et femmes, présentement en chômage pourraient avoir des emplois, non seulement dans les puits de forage, mais aussi dans les industries tertiaires. Pour exporter du gaz naturel, il faut des pipe-lines. Pour construire des pipe-lines, il faut de l'acier. L'industrie de l'acier fournit des emplois dans l'Est, ces emplois servent à construire des pipe-lines, et ces pipe-lines transportent le gaz naturel à travers le pays.

Ensuite, au lieu de porter un coup mortel au développement et à l'exportation de notre pays, le gouvernement devrait faire en sorte que nous ayons un bon réseau de transports. Il n'y a pas de raison pour que la province de l'Alberta mette en veilleuse ses ressources énergétiques en attendant que le gouvernement crée une situation favorable ou encourage un groupe—du secteur public ou privé—à fournir des pipe-lines pour transporter le gaz naturel des sources dont nous parlons. Même d'après la formule, formule très généreuse de 25 ans, même si nous ne trouvions jamais un autre pied cube de gaz naturel, ce que nous avons suffira au Canada pour les 25 prochaines années.

Toutefois, le gouvernement, abattu, et même l'Office national de l'énergie affirment qu'ils ne découvriront peut-être pas d'autre énergie au Canada. Nous avons appris au comité hier qu'aux États-Unis, la moitié de l'énergie produite est nucléaire et que d'ici peut-être 25 ans, elle atteindra 90 p. 100. Nous sommes pourvus d'une grande ressource dans l'Ouest qui est dans un état de stagnation. Je suis heureux de constater que le ministre de l'Industrie est ici, car il est chargé de dispenser des fonds pour tenter de stimuler l'économie.

Si on faisait preuve d'une certaine clairvoyance, monsieur le président, de cette source seulement on pourrait tenir 1 milliard et demi de dollars chaque année. Cela signifierait de grosses affaires pour tous, et je signale au député à ma gauche qui s'oppose à l'exportation du gaz naturel qu'en créant un marché, nous établirions des industries dans l'Est, en Colombie-Britannique et dans les